

Face à cet exercice difficile de la parentalité en exil qu'en est-il des soutiens dont peut bénéficier le migrant ? Du côté des associations de proximité qui jouent traditionnellement un rôle de décryptage, de sas permettant d'appréhender les enjeux, elles ont vu leurs marges d'action considérablement réduites. Le Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) désormais généralisé et obligatoire a englobé toutes les ressources de l'ex-Fasild, du SSAE et autres financeurs associatifs. Aujourd'hui financer une action parentalité dans un centre social et culturel est devenu éminemment complexe. Or le

CAI vise à permettre de connaître la langue, les valeurs et institutions de la République mais ne se préoccupe pas de la question de la parentalité.

Quant au sas que peuvent être les communautés, elles n'ont de cesse d'être stigmatisées. Le mot même de « communautarisme » est devenu péjoratif. Sans qu'on ne prenne jamais la peine de distinguer celles qui peuvent certes être enfermantes et celles qui peuvent permettre à ceux qui arrivent en France de se retrouver dans cet entre-deux tellement complexe.

## L'Exil incurable

1986 : mon père, ma mère, mon frère qui a 8 ans et moi, quittons l'Iran à destination du Luxembourg. J'ai 4 ans. Notre passé compressé dans une valise, nous laissons ce pays qui ne cessera d'habiter le cœur de mes parents. Vaille que vaille, mon père trouve du travail pour assurer l'avenir de sa famille. Une nouvelle terre à adopter, une nouvelle langue à absorber, une identité à ancrer, une évolution à bâtir dans une société occidentale où certains repères sont volatils : que de défis mes parents n'ont-ils dû relever pour nous offrir une nouvelle vie ! Une fois leurs enfants diplômés et autonomes, une fois la retraite arrivée, qu'advient-il de la vie sur cette terre d'accueil ? Le vide s'installe, pernicieux et tenace. L'envie de vivre s'évapore au gré des jours trop longs et la nostalgie de l'Iran s'imprime en mélancolie dans le cœur de mon père, éperdu de ce pays qui ne le reconnaît plus. La « psychopathologie de l'exil », comme disent les spécialistes, empoisonne mon père et l'emprisonne dans un autre monde. Malgré ses efforts démesurés pour s'adapter au Luxembourg, il y reste un étranger et ne se sent chez lui ni là, ni en Iran. De consultation psychiatrique en séjour hospitalier, les forces l'abandonnent tandis que ma mère se bat à ses côtés pour lui insuffler un soupçon de vie. Mon frère et moi avons quitté le Luxembourg, impuissants face à sa solitude. Mais la culpabilité demeure.

**Shohreh M.**

(avec la complicité de Nathalie H.)